

Réf: Dossier N° : 54292

**AVIS DE CONSTITUTION****SOCIETE « DIAN DIALLO »**

**Siège social : ABIDJAN - COCODY ANGRE 8EME TRANCHE, CITE SAGECIM, 17 BP 335 ABIDJAN 17**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13 Sept 2018 , et enregistrés au CEPICI le 14 Sept 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

**Dénomination**: « DIAN DIALLO » .

**Objet**: Vente de vins, de champagnes et produits accessoires, l'importation de vins et champagnes, Evénementiels et produits accessoires. Diverses activités se rattachant à l'objet précité, Prestations de services diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

**Capital social**: 3 000 000 F CFA divisé en Trois Cents (300) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires et en nature, numérotées de 1 à 300 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

**Siège social**: ABIDJAN - COCODY ANGRE 8EME TRANCHE, CITE SAGECIM, 17 BP 335 ABIDJAN 17

**GERANT**: Monsieur DIALLO MAMADOU DIAN.

**COGERANT**: Monsieur ADEH YAH ELIE.

**RCCM**: n°CI-ABJ-2018-B-24473 du 14/09/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

**Durée**: 99 ans

**Dépôt au greffe**: n°22050 du 14/09/2018

**Pour Avis**

**Le CEPICI**

